



BG Partners

L'informatique différemment

Solutions packagées pour PME françaises
& grandes entreprises de négoce.

Changement des taux de TVA à compter du 1^{er} janvier 2014

Cas particulier des Avoirs sur Factures émises en 2013

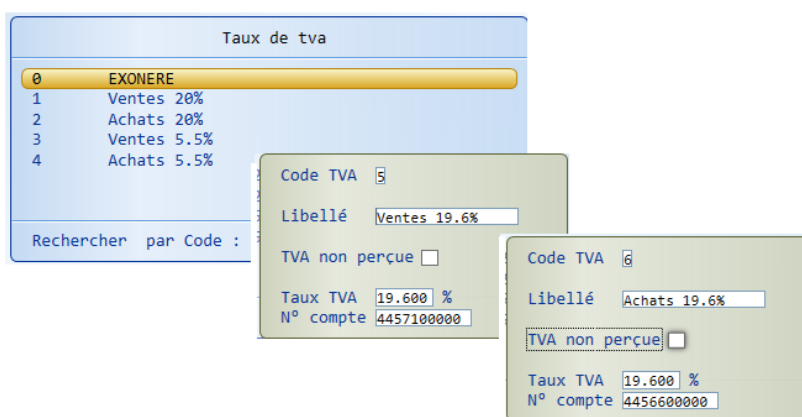
Pour réaliser un avoir sur une facture émise en 2013, vous devez créer 2 taux de TVA à 19.60% :

1. Dans le module : **Ventes**

Paramétrages

Paramétrage des tables

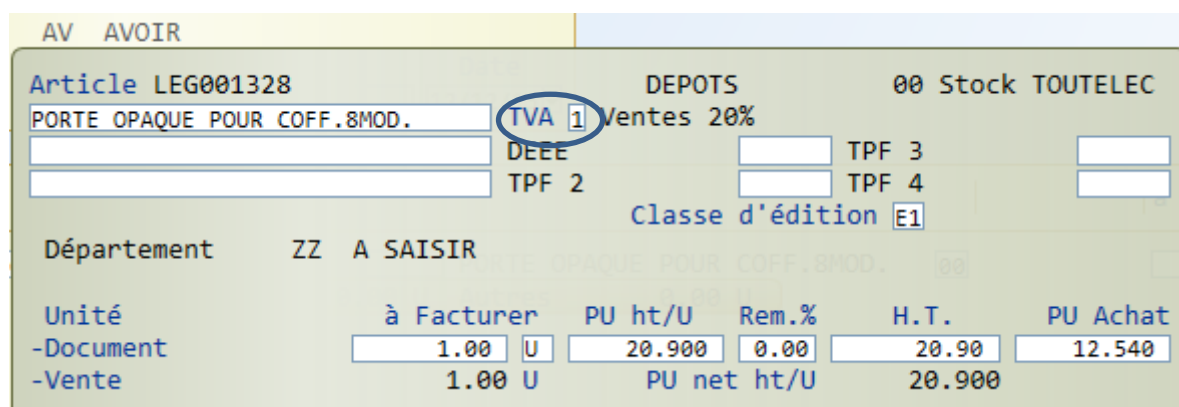
Sélectionner la table **Taux de tva** et par la touche **HOME** ou le bouton **Ajouter** créer les 2 taux de TVA comme suit :



Attention au numéro de compte qui peut être différent, faire F4 pour le rechercher et le sélectionner

2. En création de document **AVOIR** : sur chaque ligne saisie vous devez modifier le taux de tva :

- Avec la touche F11 ou Compléments ligne
- Se positionner sur TVA et faire F4 ou double click
- Sélectionner le taux de TVA Ventes à 19,60%



Modification à faire pour chaque ligne article.

La modification du taux de TVA n'est effective que sur le document en cours et n'est pas enregistré sur la fiche article.